

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS



Le 10 septembre 2025

Objet : Convocation à l'assemblée générale annuelle des parents 2025-2026

Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale annuelle des parents de l'école Louis-Philippe-Paré, qui se tiendra le **17 septembre 2025, à 19 h**, à la cafétéria de l'école.

Par le passé, cette assemblée était suivie de la première rencontre de parents pour ceux n'ayant pas eu de rencontre avant la rentrée scolaire. Toutefois, notre organisation est maintenant différente. Ainsi, **avant le 30 septembre**, vous recevrez par courriel un lien qui vous permettra de visionner la présentation des enseignants de vos enfants, dans laquelle vous serez informé du fonctionnement et des attentes.

Dans l'attente de vous rencontrer lors de cette assemblée, nous vous prions d'agréer, chers parents, l'expression de nos salutations distinguées.

Pauline Martin Paquet

Directrice
École Louis-Philippe-Paré

p.j. : Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle des parents 2025-2026.

ORDRE DU JOUR

**Le mercredi 17 septembre 2025
À la cafétéria de l'école à 19 h**

1. Mot de bienvenue;
2. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 18 septembre 2024;
5. Information de la part de la direction de l'école;
 - a) Rapport annuel 2024-2025;
 - b) Résumé des normes et modalités à l'intention des parents;
6. Rôle du conseil d'établissement;
7. Nomination d'un président d'élection;
8. Élection des parents au conseil d'établissement 2025-2026;
9. Élection d'au moins deux substituts au conseil d'établissement (article 51.1 LIP);
10. Élection de représentant au comité de parents et d'un substitut;
11. Décision quant à la mise en place d'un organisme de participation des parents (OPP);
12. Levée de l'assemblée.

Pauline Martin Paquet

Directrice

École Louis-Philippe-Paré